

ACCOMPAGNEMENT AUX CARRIERES BILAN DE CARRIERE

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Pour l'entreprise :

- Reconnaître ses salariés, sans qu'ils n'aient besoin d'en faire la demande.
- En prenant soin des performances humaines, on peut se distinguer des autres en étant plus performant.
- · Donner un nouvel élan aux salariés et donc aux équipes.
- · Disposer d'un outil, simple d'utilisation et peu coûteux, de gestion des carrières.

Pour l'intéressé :

- · Faire un point de parcours.
- · Connaitre ses moteurs pour proposer des petits aménagements de fonction (si besoin est) et se situer davantage à sa place.
- Être à la fois acteur et reconnu dans sa carrière.

CONTENU DE LA PRESTATION

1. Entretien personnalisé de prise de contact avec le bénéficiaire :

- · Présentation des objectifs de la prestation, de la méthode et des outils.
- · Identification de la demande du bénéficiaire et analyse approfondie de ses besoins, ajustement du Bilan d'Orientation Carrière.

2. Entretien personnalisé d'analyse de parcours avec le bénéficiaire :

- · Faire le point sur la situation actuelle et le parcours professionnel : sources de satisfaction et d'insatisfaction, représentation de l'entreprise et de la fonction.
- · Identification des « stratégies de réussite et de satisfaction » et des « stratégies d'échec et d'insatisfaction ».

3. Travail d'investigation : utilisation d'outils informatisés par le bénéficiaire :

- Le bénéficiaire est guidé par un outil informatisé et chemine dans ses questionnements et ses réponses à distance et en autonomie.
- Le bénéficiaire évalue ses compétences professionnelles en « regards croisés » : autoévaluation, évaluation collègue(s), évaluation hiérarchique(s)...

4. Entretien personnalisé de « dépouillement », puis de « synthèse » avec le bénéficiaire :

- · Débriefe des résultats aux différents questionnaires informatisés.
- · Échanges et mise en lien des différents éléments mesurés ainsi qu'avec l'objectif de départ.
- · Rédaction conjointe d'un document de synthèse reprenant les grandes lignes des échanges précédents.

5. Échanges « post bilan » avec l'entreprise avec le bénéficiaire et un représentant de l'entreprise :

· Études des suites à donner du travail réalisé par cet outil bilan.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels d'investigation et d'accompagnement de prise de décision.
- · Apports techniques et méthodologiques : PNL, Analyse Transactionnelle et Analyse systémique.
- · Utilisation de supports dévaluation de la psychométrie.

Une progression pédagogique et une méthode sont prévues tout au long de la démarche de BC ne rendant pleinement acteur le bénéficiaire, Lui permettre de clarifier son projet professionnel et son plan d'action.

Des documents de travail seront remis au bénéficiaire, sous forme de fiches pédagogiques adaptées à chaque phase.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Salariés tout secteur d'activité et toute catégorie socio-professionnelle confondus.

Préreguis : sans préreguis.

EFFECTIF

1 personne, prestation totalement individualisée.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Réalisation: un état de présence et une progression pédagogique personnalisée selon les étapes du BC.

Evaluation des résultats : des objectifs d'évolution personnalisés et un questionnaire d'évaluation en fin de prestation.

Recommandations: Le BC est un outil à destination du salarié en tant que personne puis en tant que professionnel. Il n'est donc pas recommandé qu'il soit associé à l'entretien professionnel ou autres formes d'évaluations dans le contexte du travail. L'utilisation de cet outil suppose le volontariat de l'intéressé, il ne peut être imposé. L'outil est particulièrement adapté pour des salariés ayant besoin de donner un nouvel élan à leur carrière et/ou pour anticiper une progression à l'interne de l'entreprise.

CALENDRIER

À définir avec le bénéficiaire et l'entreprise, selon leurs besoins.

COÛT ET DURÉE

12h au total, dont 10h en présentiel réparties sur 2 à 3 mois et 2h de travail en autonomie.

À partir de 1500 euros H.T. le Bilan de Carrière. Devis personnalisé sur demande de l'entreprise. Le Bilan de Carrière est finançable par le plan de formation de l'entreprise.

Délai d'accès : inscription minimum 7J avant le début du Bilan de Carrière.

Accessibilité: Le Bilan de carrière se déroule dans les locaux du client qui devra attester de la conformité de ses locaux; idem si un autre lieu était prévu par le client.

L'accessibilité aux locaux et l'adaptation des moyens de la prestation seront étudiés et ajustés pour les personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à me contacter.

Contactez

CP CONSEIL FORMATION

CÉLINE PAUL, Consultante/Psychologue du travail

06 84 84 19 96

cp.conseil.formation@gmail.com

www.CpConseilFormation.fr